



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 14

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 24 juin 2025 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Anthony SARTORI, adjoints, Joëlle FRIEDRICH, Aurélie GUILHEM, Sylvain JACQUE, Sandrine HELES, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Laurent SACCHET, Rémi SCHAEDEGEN, Jean-Paul WEBER, conseillers municipaux

Membres absents excusés : Claire DANDA, Sophie GRZELAK, Michel D'AMORE, Virginie TOTH, Pierre WAGNER conseillers municipaux

Procuration : /

Convocation du 19/06/2025 – Affichée le 19/06/2025

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Composition du Conseil Communautaire de Thionville Fensch Agglomération au 1^{er} janvier 2026
2. Examen de rapports concernant la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville »
3. Convention de Groupement de Commandes - (CAFPT)
4. Attribution de subvention
5. Attribution d'un logement communal
6. Modification du règlement intérieur et révision des tarifs périscolaire – Accueil loisirs – Mercredis éducatifs – Club ados
7. Personnel communal – Mesures diverses
8. Situation projets immobiliers
9. Adhésion de 3 communes au SISCODIPE (Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution Publique d'Electricité du pays des Trois-Frontières)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26/03/2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 mars 2025.

1. COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE THIONVILLE FENSCH AGGLOMERATION AU 1^{ER} JANVIER 2026

Dans la perspective de la création du nouvel EPCI « Thionville Fensch Agglomération » au 1^{er} janvier 2026, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le nombre de siège qui composera le Conseil Communautaire de la future Communauté d'Agglomération « Thionville Fensch Agglomération ». Au vu des différents éléments exposés par le Maire, le Conseil Municipal fixe à 79 le nombre de sièges.

2. EXAMEN DE RAPPORTS CONCERNANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « PORTES DE FRANCE-THIONVILLE »

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux rapports suivants, transmis par la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » :

- Rapport n° 25, relatif au transfert du soutien à l'Association Thionvilloise de Gymnastique Rythmique et Sportive (ATGRS) au 01/01/2025,
- Délibération n° C2025-059, relative à la révision de l'attribution de compensation pour l'année 2025.

3. CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES – FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « THIONVILLE FENSCH AGGLOMERATIONI »

Suite à la création de la future Communauté d'Agglomération « Thionville Fensch Agglomération », le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la Commune au groupement de commandes coordonné par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, pour la mutualisation des solutions logicielles de gestion des autorisations d'urbanisme et applications métiers liées au système d'information géographique (SIG).

Il autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant.

4. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de **300 €** à l'Association « Sports et Loisirs Cyclotourismes de Tressange », à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire.

5. ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

À la suite d'un désistement, le Conseil Municipal décide de louer, aux conditions en vigueur, à compter du 1^{er} mai 2025, le logement sis au rez de chaussée du 42 rue Claude Le Lorrain à BURE.

6. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET REVISION DES TARIFS PERISCOLAIRE – ACCUEIL DE LOISIRS – MERCREDIS EDUCATIFS – CLUB ADOS

Le Conseil Municipal décide de modifier le règlement intérieur concernant l'accueil périscolaire en y incluant des dispositions relatives aux modalités d'inscription et au paiement en cas d'absence non justifiée de l'enfant.

D'autre part, tenant compte de la hausse sensible du coût des produits et denrées nécessaires au bon fonctionnement des services, le Conseil Municipal décide d'appliquer, à compter du 1^{er} septembre 2025, une hausse moyenne modérée de l'ordre de 2 % sur les tarifs de l'accueil de loisirs, des mercredis éducatifs et des centres aérés.

Les tarifs du club ados ont également été modifiés.

7. PERSONNEL COMMUNAL – MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour :

- le renouvellement de contrats à durée déterminée du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 pour différents postes d'adjoints d'animation et d'adjoints techniques,
- l'embauche d'une apprentie à compter du 1^{er} septembre 2025,
- l'établissement de 2 contrats à durée déterminée du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026, en remplacement d'agents n'ayant pas souhaité renouveler leur contrat.

Il prend acte du départ en retraite d'un agent au 01/01/2026, ainsi que de son remplacement.

8. SITUATION PROJETS IMMOBILIERS

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des projets de travaux sur le terrain anciennement propriété GAUCHEY, rue le Notre à BURE, ainsi que sur le site de l'ancienne école primaire de BURE. Une rencontre avec les promoteurs et les membres du conseil municipal est à prévoir courant septembre pour valider les projets.

9. ADHESION DE 3 COMMUNES AU SISCODIPE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SUIVI DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE DU PAYS DES TROIS-FRONTIERES)

Suite à la disparition, au 31 décembre 2025, du Syndicat Mixte d'Electricité de l'Ouest Messin (SMEOM), les Communes de BRONVAUX, HAUCONCOURT et MAIZIERES LES METZ ont manifesté leur volonté d'adhérer au SISCODIPE. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ses 3 adhésions.

10. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Lecture des lettres de remerciements d'associations suite au versement de subventions.
- Tarif location salle mortuaire : maintenu à 30 €
- Projet de création, à la bibliothèque municipale, d'un espace dédié, au nom de « Fernand MICHAUX », ancien instituteur et directeur de l'école primaire de BURE, dont la famille a fait don d'ouvrages lui ayant appartenus.

Séance levée à 19h30

Prochaine séance du Conseil Municipal programmée courant septembre – 18h30

TRESSANGE, le 2 juillet 2025

Le Maire,



Denis SCHITZ



